



## PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

### Cabinet

Saint-Pierre, le 16 février 2015

### COMMUNIQUÉ DE LA PRÉFECTURE

Ce jour et jusqu'au mardi 17 février à 12 heures, météo France a émis un bulletin de **vigilance ORANGE pour vents violents**.

Les rafales de vent devraient atteindre les 100 à 120 Km/h cet après-midi et ce soir et 140 Km/h cette nuit.

En conséquence, limiter vos déplacements, votre vitesse sur la route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.

Soyez très vigilant et tenez-vous au courant de l'évolution météorologique.

Les conseils de comportement sont disponibles sur le site de la préfecture : [www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/actions\\_de\\_l'état/sécurité](http://www.saint-pierre-et-miquelon.gouv.fr/actions_de_l'état/sécurité).

La préfecture rappelle les numéros d'urgence en cas de besoin :

15 l'hôpital    17 la gendarmerie    18 les pompiers